

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION | Concours Séjours de Rêve 2018

22 décembre 2017 au 31 mai 2018

- Pour participer, l'achat du Guide de la pourvoirie est obligatoire (4,95\$ +tx).
- Les participants doivent s'inscrire au www.guidedelapourvoirie.com en complétant le formulaire en ligne avec tous les champs obligatoires dont le code d'identification diffusé à la page 33 du Guide de la pourvoirie 2018.
- Lors de l'inscription en ligne, le participant devra aussi répondre à la question d'adresse suivante : $(15 \times 2) + (7-5)$
- Les participants auront jusqu'au 31 mai 2018 à 23 heures 59 minutes pour participer au concours.
- Les gagnants seront contactés par téléphone ou par courriel au plus tard 5 jours après le tirage et recevront une confirmation écrite par la poste avec tous les détails. (Un communiqué de presse sera aussi diffusé dans les médias pour faire l'annonce officielle des gagnants.)
- Les gagnants du crédit voyage sont encouragés à réserver leur séjour le plus rapidement possible en fonction des disponibilités de la pourvoirie.
- Les séjours devront être effectués durant l'année 2018, sauf si une entente est autrement conclue avec la pourvoirie.
- Les gagnants ont jusqu'au 20 juin 2018 à 12 h 00 pour réclamer leur prix à la FPQ en plus de signer et retourner le formulaire d'exonération qui leur sera remis.
- Si un prix n'est pas réclamé au 20 juin 2018 à 12h00, ce prix fera l'objet d'un tirage additionnel parmi l'ensemble des participations reçues.
- Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de la régler.
- Les prix ne sont pas échangeables, ni monnayables, ni transférables.
- Ce concours est ouvert seulement aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Une preuve de résidence pourrait être exigée aux gagnants.
- Les pourvoyeurs membres de la FPQ et les employés de la FPQ de même que les personnes avec qui ils sont domiciliés ne sont pas admissibles au concours.
- La FPQ n'est pas responsable des bulletins perdus, volés, livrés en retard, endommagés, acheminés au mauvais endroit, illisibles ou incomplets.

REMISE DES PRIX*

- Le tirage du concours ***Séjours de rêve*** s'effectuera le 4 juin 2018 à 11 h au bureau de la FPQ au 270-5237 boulevard Wilfrid Hamel, Québec (Québec) G2E 2H2.
- Au total, la FPQ décernera 10 gagnants, 8 pour les séjours en pourvoirie (d'une valeur totale de 10 061\$), ainsi qu'un ensemble BBQ Québec (valeur de 419\$) et un moteur Yamaha F9.9 SMHA (valeur de 3 200\$), par un tirage au hasard parmi les inscriptions reçues par Internet, le tout d'une valeur de 10 061\$.

DISTRIBUTION

Le Guide de la pourvoirie 2018 est distribué au Québec, principalement chez les marchands Canadian Tire, dans les kiosques à journaux, les boutiques spécialisées et les dépanneurs desservis par les Messageries Dynamiques. Il est aussi disponible lors de certains salons de chasse et pêche « grand public » auxquels la FPQ participe directement ou indirectement.

Clauses supplémentaires

En participant à ce concours, le participant sélectionné consent, sans recevoir de compensation sous quelque forme que ce soit, à ce que son nom, adresse, ville, voix, commentaires, photographies et/ou autre ressemblance soient utilisés à des fins publicitaires ou promotionnelles par la Fédération des pourvoiries du Québec.

Les inscriptions reçues après la date de clôture du concours, ou effectuées autrement que de la manière prescrite sont réputées nulles et ne seront pas acceptées lors du tirage.

En participant au concours, le participant reconnaît avoir lu et compris le présent règlement et accepte d'être lié par celui-ci et de s'y conformer. Le participant atteste que le règlement est compréhensif et raisonnablement disponible pour consultation. Aussi, les gagnants devront fournir, à la FPQ, 3 photos issues de leur séjour à la pourvoirie (libre de droits).

***DESCRIPTION DES PRIX**

Pourvoirie Camps Ronoda

www.campsronda.com

- Séjour de pêche pour 4 personnes*
- Hébergement en chalet 4 étoiles, PE
- 7 jours/7 nuitées
- Validité : juillet 2018 au 15 mai 2019
- Région : Abitibi-Témiscamingue

Club des Hauteurs de Charlevoixwww.pourvoirieclubdeshauteurs.com

- Séjour de pêche pour 2 personnes*
- Hébergement en chalet, PE
- 4 jours/3 nuitées
- Validité : juillet et août 2018 (en semaine)
- Région : Charlevoix

Club de Chasse et Pêche Tadoussacwww.clubtadoussac.com

- Séjour de villégiature pour 2 personnes*
- Hébergement en pavillon 4 étoiles avec petit déjeuner continental inclus, PE
- 4 jours/3 nuitées
- Validité : 1^{er} juillet au 30 septembre 2018
- Région : Côte-Nord

Domaine du Lac des Cœurs — Pourvoires Essipitvacancesessipit.com/pourvoires/domaine-du-lac-des-coeurs/

- Séjour de pêche en famille pour 2 adultes et 2 enfants*
- Hébergement en chalet 4 étoiles, PE
- 5 jours/4 nuitées
- Validité : 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2018
- Région : Côte-Nord

Pourvoirie Domaine Bazinetwww.domainebazinet.com

- Séjour de pêche d'automne pour 6 personnes*
- Hébergement en chalet tout équipé, PE
- 4 jours/3 nuitées
- Validité : 3 septembre au 31 octobre 2018 en semaine
- Région : Lanaudière

Base Plein Air Cockanagogwww.cockanagog.qc.ca

- Séjour de pêche pour 2 adultes et 2 enfants (5 ans et moins)*
- Hébergement en chalet 4 étoiles, PE
- 4 jours/3 nuitées
- Validité : 1^{er} mai 2018 au 1^{er} mai 2019
- Région : Laurentides

Kenauk Naturewww.kenauk.com/fr

- Séjour de villégiature pour 4 personnes
- Hébergement en chalet, PE
- 4 jours/3 nuitées
- Validité : saison 2018 en semaine
- Région: Outaouais

Pourvoirie Québec Naturewww.pourvoiriequebecnature.com

- Séjour de pêche pour 2 personnes*
- Hébergement en chalet, PE
- 5 jours/4 nuitées
- Validité : juillet et août 2018
- Région : Saguenay

*Consultez notre site web pour tous les détails concernant les séjours. Certaines exceptions peuvent s'appliquer.

PE = plan européen, repas non inclus

La Fédération des pourvoiries du Québec